



Varsovie, le 10 mars 2017

Andrzej Lulka
Conseiller juridique
Tél: + 48 664-734-734
e-mail: a.lulka@lulka.eu

**Chambre de Commerce et
d'Industrie France Pologne
(CCIFP)**
ul. Widok 8, 00-023 Varsovie

Sujet: élections au Conseil de la CCIFP

Lettre de motivation

Mesdames et Messieurs,

En référence aux élections au Conseil de la CCIFP qui se tiendront au cours de l'Assemblée Générale de la CCIFP, prévue pour le 11 avril 2017, je souhaiterais présenter ma candidature en tant que membre du Conseil de la CCIFP.

Depuis le début, mon éducation et ma carrière professionnelle sont liées à la France et à l'environnement français. A une époque où la Pologne et la France étaient encore séparées par le « rideau de fer », même si le régime était au bord du déclin, j'ai réussi à visiter la France à deux reprises. La première fois, j'ai été invité par une famille française de Caen qui, dans un élan de générosité et souhaitant me démontrer leur soutien au développement du mouvement « Solidarność » en Pologne, m'a invité à rester un mois chez eux et m'a inscrit à un cours de français. Ensuite, en tant qu'un des lauréats des Olympiades de la langue française des élèves du secondaire, j'ai gagné une excursion à Paris et dans les Pyrénées. Ces premiers contacts avec la France m'ont lié pour toute ma vie à la culture française, à la langue française et, dans une perspective plus large, à l'environnement commercial français.

Je suis conseiller juridique, admis en 2002 au Barreau des Conseillers Juridiques à Szczecin, diplômé de la Faculté de Droit et Administration et de la Faculté de Langues Appliquées de l'Université de Varsovie en matière de traduction et d'enseignement de la langue française et anglaise. De plus, en 1998 j'ai effectué des Etudes Postuniversitaires en Droit des Affaires et en Droit Européen à l'Université de Varsovie, en partenariat avec l'Université de Poitiers. J'ai commencé à exercer ma profession de juriste en 1997.

J'ai acquis une certaine expérience professionnelle au sein du cabinet Gide Loyrette Nouel à Varsovie, où j'ai travaillé pendant plusieurs années et qui était à l'époque l'un des premiers cabinets d'avocats à fournir des services aux investisseurs étrangers, y compris français.



En 2007, je suis devenu associé au bureau de Varsovie du cabinet Gide Loyrette Nouel, où j'ai dirigé le Département de Droit Immobilier jusqu'en 2012.

Depuis 2013, je gère mon propre cabinet et je suis actuellement associé gérant du cabinet Andrzej Lulka i Wspólnicy Kancelaria Prawna sp.k., fournissant une assistance juridique aux investisseurs étrangers et polonais, y compris aux entrepreneurs faisant partie des groupes de capitaux français et aux citoyens français. Mon rapport à la langue française n'est pas limité à mes activités de conseil juridique. J'ai participé à deux reprises à un comité d'examen des candidats au métier de traducteur assermenté en langue française. En outre, je mène des ateliers de traduction de textes juridiques en langue française à l'Université de Varsovie. J'ai collaboré pendant de nombreuses années avec la CCIFP et, actuellement, je conduis des réunions dans le cadre du Club Immobilier près la Chambre.

Ma spécialisation professionnelle se concentre sur les enjeux juridiques auxquels sont actuellement confrontés les entrepreneurs en Pologne, en France et dans d'autres pays européens, notamment dans le domaine du droit immobilier, du droit des affaires et du droit de la construction. Comme exemples de mon activité professionnelle, j'aimerais indiquer notamment ce qui suit :

- assistance de promoteurs immobiliers français dans le cadre de projets de promotion immobilière résidentielle,
- assistance d'un groupe de grande distribution, leader sur le marché français, pour la restructuration d'actifs immobiliers détenus par la partie polonaise du groupe,
- assistance d'un promoteur, leader dans la région, lors de négociations relatives à un accord de coopération (*joint venture*) avec PKP pour la construction d'un centre commercial et de bureaux intégrés à une gare ferroviaire,
- assistance d'un promoteur français dans le cadre d'une transaction pour l'acquisition de terrains en vue de la construction de centres commerciaux.

En outre, j'essaie de m'engager dans des activités caritatives, en assistant des organisations telles que Centrum Pro Bono et Habitat for Humanity (Pologne). Mes activités pro publico bono ont été d'ailleurs remarquées puisque j'ai eu l'honneur d'être distingué dans le plébiscite du journal Rzeczpospolita en tant que meilleur juriste pro bono 2016.

Je m'efforce d'utiliser mes acquis et mon expérience dans d'autres domaines, notamment dans les secteurs de la formation et de la publication, en intervenant lors de conférences et de séminaires ou en écrivant des articles de presse juridique spécialisée comme Eurobulid, Rzeczpospolita ou Gazeta Prawna ainsi qu'en agissant au bénéfice d'associations professionnelles telles que la CCIFP ou le Conseil Polonais des Centres Commerciaux.

En tant que diplômé d'un Master en langues appliquées à l'Université de Varsovie et chargé de cours aux Etudes interdisciplinaires post-diplôme en traduction et interprétation de l'Université de Varsovie, je parle couramment français, allemand et anglais. La maîtrise de plusieurs langues serait un atout particulièrement précieux, plaidant en faveur de mon mandat



au Conseil, compte tenu de nombreuses possibilités d'établir des contacts avec des membres actuels ou futurs de la Chambre et avec des représentants d'autres chambres de commerce.

Il me semble que ma formation, mon parcours professionnel et mon engagement dans les activités de la CCIFP jusqu'à présent prouvent que je suis bien placé et compétent pour un poste au sein des organes de la Chambre, actuellement au Conseil, mais peut-être, à plus long terme, au Directoire.

Jusqu'à présent, j'ai participé de manière ponctuelle aux activités de la CCIFP. A présent, je souhaiterais participer à la création du cadre de ses activités. La CCIFP est déjà perçue comme l'une des chambres de commerce étrangères les plus dynamiques, ce qui est un atout supplémentaire m'amenant à présenter ma candidature aux élections au Conseil.

Outre ma connaissance des langues étrangères, en tant que membre du Conseil je ferai bon usage de mon expérience professionnelle riche de nombreuses années, en faisant bénéficier de mon réseau de contacts, permettant ainsi à la Chambre de poursuivre son développement et de commencer des activités dans de nouveaux domaines, en établissant de nouvelles relations fructueuses. Le Conseil exerce des fonctions de surveillance, formule des recommandations ou élabore des directives pour le Directoire et n'est pas responsable des activités courantes de la Chambre. Cela étant, je pense également, à cet égard, que mes connaissances et mon expérience peuvent être utiles. Ceci concerne l'exercice des fonctions de surveillance par le Conseil aux fins de s'assurer que les activités de la Chambre sont conformes à la réglementation légale ou aux actes internes, mais également l'élaboration et la recommandation des initiatives et des activités de la Chambre dans le domaine du droit, relativement aux avis sur des projets d'actes juridiques ou en matière d'activités éducatives liées aux questions juridiques effectuées au bénéfice des membres de la Chambre ou des tiers, dans le cadre de travaux de planification des activités de la CCIFP. En tant que membre du Conseil, je pourrai également soutenir le développement des activités du Centre International de Médiation, près la CCIFP.

À mon avis, la poursuite du développement de la Chambre sera assurée, entre autres, par la réalisation des mesures suivantes :

- des mesures consistant à structurer d'avantage les activités de consultation de la Chambre portant sur les actes juridiques, les solutions législatives existantes et les réglementations manquantes, ou celles qui nécessiteraient des modifications, ces avis étant soumis aux organes ayant une initiative législative, et ce dans l'intérêt des membres de la Chambre ; cela donnerait à la CCIFP la possibilité d'accroître son rôle dans la mise en place d'un cadre juridique favorable au développement des entrepreneurs associés au sein de la CCIFP,

- des mesures consistant à renforcer ses fonctions d'organisation ou de médiation dans le domaine de l'éducation et de la formation en langue française, notamment en étendant la coopération avec des établissements d'enseignement supérieur polonais et français d'une part, et avec des personnes intéressées par de telles possibilités d'enseignement d'autre part.



ANDRZEJ LULKA & PARTNERS
Law Firm

J'espère qu'en tant que membre du Conseil de la CCIFP j'aurais la possibilité de contribuer à la poursuite du développement des activités de cette dernière.

Je vous prie d'accepter, Mesdames, Messieurs, l'assurance de mes sentiments respectueux.

Andrzej Lulka

Andrzej Lulka i Wspólnicy Kancelaria Prawna Sp.k.
Warsaw Corporate Center
ul. Emilii Plater 28, 00-688 Warszawa
tel.: **+48 22 630 3333**
email: kontakt@lulka.eu

NIP: **7010433359**
REGON: **147332410**
Rachunek bankowy: 11124010371111001058345660
Pekao SA
KRS 0000515292